

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 67

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2023

Réuni le : 27/06/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention avec la région Pays de la Loire

La région Pays de la Loire propose un groupement dédié aux futurs marchés d'exploitation maintenance performancielle et services associés.

Par ce groupement la région s'engage à effectuer des travaux d'amélioration des équipements permettant de participer à la baisse des consommations visées et à accompagner, avec l'assistant maître d'ouvrage, les sites concernés et à participer à la montée en compétence des agents régionaux des lycées.

Début du marché pour une trentaine d'établissement en 2024. La durée n'est pas encore déterminée, mais la convention précise que le marché prendra fin lorsqu'il reste moins de deux membres.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 29/06/2023 13:43:57

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PARTICIPATION DES FAMILLES

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 68
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2023
Réuni le : 27/06/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration accepte une participation financière des familles

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Participation des familles

Les besoins documentaires des enseignements de la filière technologique en classes de première et terminale STMG nécessitent l'achat de cahiers de travaux pratiques qui restent la propriété de chaque lycéen. En accord avec l'équipe enseignante, il est proposé une participation des familles pour l'achat de ces cahiers de travaux pratiques de 35.00 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PROGRAMMATION ANNUELLE DES VOYAGES SCOLAIRES 2023/2024

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 69

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2023

Réuni le : 27/06/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la programmation des voyages scolaires 2023/2024

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Les membres du conseil d'administration approuvent le principe d'une sortie à Rennes le 7 septembre 2023 pour 18 élèves de spécialité Arts Plastiques .

Les membres du conseil d'administration approuvent le principe d'un voyage à Paris du 13 au 14 décembre 2023 pour 40 élèves de terminale HLP et Arts plastiques.

Les membres du conseil d'administration approuvent le principe d'un voyage scolaire en Angleterre au mois de février 2024 pour les élèves de Terminale.

Les membres du conseil d'administration approuvent le principe d'un voyage scolaire à Paris – Bruxelles - Anvers au mois du 08 au 13 avril 2024 pour les élèves de Terminale.

Les membres du conseil d'administration approuvent le principe d'un voyage scolaire à l'île de Groix au mois de avril ou mai 2024 pour les élèves de Première SVT.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 29/06/2023 13:44:28

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du procès verbal du CA du 06 avril 2023

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 70

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2023

Réuni le : 27/06/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le procès verbal du CA du 06 avril 2023

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Approbation du procès-verbal du CA du 6 avril 2023

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 71

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2023

Réuni le : 27/06/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention relative à l'acquisition des équipements mis à disposition des EPLE

Dans le cadre du PAREO 2023, la région Pays de la Loire attribue une avance de 4 464.00 € au lycée Lavoisier pour l'acquisition de deux nettoyeurs vapeur petit format pour l'entretien des locaux.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 29/06/2023 13:44:48

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 72
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2023
Réuni le : 27/06/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention relative à l'acquisition des équipements mis à disposition des EPLE
Dans le cadre du PAREO 2023, la région Pays de la Loire attribue une avance de 2 278.00 € au lycée Lavoisier pour l'acquisition d'équipements pour l'éducation physique pratiques et culture sportives (EPPCS).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 73
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2023
Réuni le : 27/06/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention relative à l'acquisition des équipements mis à disposition des EPLE
Dans le cadre du PAREO 2023, la région Pays de la Loire attribue une avance de 1 138.00 € au lycée Lavoisier pour l'acquisition d'une servante équipée pour la maintenance.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye
Prénom : Pierre
Signé le : 29/06/2023 13:45:07

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : RECETTE NOUVELLE

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 74

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2023

Réuni le : 27/06/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration accepte la proposition du chef d'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Recette nouvelle

Le lycée italien Léonardo Da Vinci rembourse au lycée Lavoisier la somme de 495.00 € pour la visite du mémorial de Caen dans le cadre de l'échange avec Jesi. Le lycée Lavoisier avait fait l'avance pour les italiens.

Il est proposé d'effectuer un titre de recette et d'affecter en dépense cette nouvelle recette est affectée au compte des visites. AP OUVERT 0VISITES

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 75

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2023

Réuni le : 27/06/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention avec l'association de jumelage de la ville de Mayenne

Le lycée accueille l'association de jumelage de Mayenne depuis de nombreuses années. La mise à disposition des salles de classe était gratuite.

Suite à l'augmentation importante des charges de viabilisation et aussi pour se mettre en cohérence avec les autres associations accueillies au lycée, il est convenu de demander une participation de l'association de jumelage à hauteur de 1.50 € par heure d'occupation des salles de classe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 29/06/2023 13:45:28

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : ATELIER THEATRE

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 76
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2023
Réuni le : 27/06/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la proposition

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Atelier Théâtre

La restitution de l'atelier de pratique artistique qui se déroule au théâtre de Mayenne génère des recettes des spectateurs.

Le chef d'établissement propose d'émettre un ordre de recettes du montant de la recette réalisée à la représentation de 2023. Cette recette viendra abonder une ligne de dépense au service Activités Pédagogiques pour le fonctionnement de l'atelier théâtre sur le budget 2023/2024.

Le tarif d'entrée est fixé à 3.00 €. Le montant de la recette s'élève à 427.70 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : DOTATION D'ASSISTANTS D'EDUCATION

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 77
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2023
Réuni le : 27/06/2023
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le recrutement d'assistants d'éducation
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dotation d'assistants d'éducation 2023/2024
La dotation en assistants d'éducation à mission de surveillance est de 8.95 ETP
Le chef d'établissement demande l'autorisation d'effectuer des recrutements.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 78
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2023

Réuni le : 27/06/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrat d'entretiens chaudières

Le contrat à pour objet la maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. Il vient en remplacement pour une durée d'une année du Marché de performance environnemental qui se termine le 30 juin 2023. L'entreprise retenue est ENERGIE +. Le contrat prendra effet le 01 aout 2023. Le coût annuel de l'opération est fixé à 8 145.77 € TTC.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 79

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2023

Réuni le : 27/06/2023

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Prolongation d'une année du contrat de location et de maintenance d'un photocopieur Konica C308 à compter du 01/01/2024

Maintien du coût de la location trimestrielle avec la société LIXXBAIL: 189.00 € ht

Maintien du coût copie avec la société DBR: 2.8198 € ht les 1000 copies en n&b; 28.1972 € les 1000 copies en couleur

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le : 29/06/2023 13:46:04